CPAM 54

9 Bd Joffre
54047 NANCY

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

DCE

Lot 03 : Menuiseries extérieures / Serrureries / BSO

V2 - Date de diffusion 08/10/2026

Réhabilitation énergétique du siège social de la CPAM de Meurthe-et-Moselle

MAITRISE D'OUVRAGE :

9 Boulevard JOFFRE
54047 NANCY

Hervé SCHEMMEL
Chargé achats marchés Pra Grand Est
DRBLI / Pôle Régional Achats
03 83 85 43 64 / 06 19 24 29 83
EquipRenovSiege.cpam-meurthe-et moselle@assurance-maladie.fr

MAITRISE D'ŒUVRE – BET TCE :

ALTEREA AGENCE EST
Now Coworking
10 Place Gutenberg
67081 Strasbourg

Jordan POLIS
Directeur d'agence
07 76 85 19 39
@ jpolis@alterea.fr

MAITRISE D'ŒUVRE – ARCHITECTE (MANDATAIRE) :

Lemoal
40 rue du Château d'eau
75010 Paris

Christophe LEMOAL
Architecte
01 42 41 25 72 / 06 20 84 41 32
@ christophe@lemoal.archi

SUIVI DU DOCUMENT :

Indice	Date	Modifications	Rédaction	Vérification	Validation
1	22/09/2026	Version initiale	CWIQ	JPOL	JPOL
2	*08/10/2026*	*Reprise suite relecture MOA*	*JPOL*	*JPOL*	*JPOL*

SOMMAIRE

3 - Menuiseries extérieures / Serrurerie / BSO 4
3.1 - Travaux préparatoires 4
3.1.1 - Etanchéité provisoire 4
3.1.2 - Dépose des fenêtres 4
3.1.3 - Dépose/repose des fenêtres 5
3.1.4 - Dépose des brise-soleil orientables 5
3.1.5 - Dépose des volets roulants 5
3.1.6 - Dépose des murs rideaux 6
3.1.7 - Dépose des grilles de défense 6
3.1.8 - Nettoyage et révision des éléments conservés 6
3.1.9 - Dépose / Repose des capotages de ventilo-convecteur 7
3.1.10 - Dépose/Repose des stores intérieurs 7
3.2 - Travaux de mise en œuvre 8
3.2.1 - Remplacement des fenêtres 8
3.2.2 - Remplacement des brise-soleil orientables 9
3.2.3 - Remplacement du mur rideau - Entrée 10
3.2.4 - Portes coulissantes et battantes - clinique dentaire et entrée agent 12
3.2.5 - Remplacement du mur rideau - RdC 13
3.2.6 - Lisse de garde-corps en coursive 13
3.2.7 - Boite aux lettres 14
3.3 - Compte prorata 14
3.4 - Documents d'Exécution / Réception 14
3.4.1 - Opération préalable à la réception 14
3.4.2 - DOE - DIUO 14
3.4.3 - Délai de reprise 14
3.4.4 - Réception des ouvrages 14

3 - Menuiseries extérieures / Serrurerie / BSO

3.1 - Travaux préparatoires

3.1.1 - Etanchéité provisoire

L'entreprise doit le maintien de l'étanchéité de l'ensemble du site pendant toute son intervention. Celle-ci doit être réalisée par tous moyens. Elle doit être suffisamment solide pour résister aux conditions extérieures pendant la période de sa mise en place. Tout problème engendré par la dépose des ouvrages existants devra être réparé Il conviendra donc notamment de mettre en œuvre toute les suggestions nécessaires pour éviter toute dégradation des ouvrages à conserver.

L'entreprise devra notamment l'étanchéité provisoire pour la dépose des menuiseries extérieures des pignons et façades secondaires. L'entreprise du lot façade devant l'étanchéité provisoire pour les façades avec remplacement des trumeaux.

Localisation :

Pour toutes les menuiseries déposées

3.1.2 - Dépose des fenêtres

Certains diagnostics amiante montre la présence d'amiante dans les colles de faïence des sanitaires, de manière ponctuelle.

Au droit de ces zones, la prestation sera à réaliser en SS4.

Dans le cadre des présents travaux d'amélioration de performance énergétique, le remplacement des menuiseries extérieures sera nécessaire.

La prestation comprendra :

- Dépose complète et soignée des menuiseries extérieures, compris fixations, habillages, accessoires et tout autres éléments liés à la menuiserie
- Il sera prévu également la dépose de tous les ébrasements existants par tous moyens appropriés pour permettre la mise en œuvre des futures menuiseries
- Y compris la dépose de tous les éléments posés par les occupants et gênants les travaux
- Le décèlement des éléments ancrés dans la maçonnerie et le nettoyage et grattage des parties saillantes pour adaptation de la nouvelle menuiserie.
- Protection des ouvrages environnants et mise hors d'eau lors de la période de remplacement
- La reprise de l'ensemble des tableaux, linteaux et appuis seront à faire suivant nécessité.
- Toutes sujétions de parfait achèvement

Nota : La pose prévue est neuve, la dépose sera donc complète.

L'entreprise devra privilégier le recyclage des menuiseries en fin de vie par démantèlement en vue de récupérer le verre plat dans des filières de recyclage telles que SAINT GOBAIN GLASS ou équivalent et des montant dans des filières de recyclage. A cette fin l'entreprise devra inscrire le chantier sur VALOBAT et mettre les menuiseries sur palettes.

L'ensemble des menuiseries et de leur fixation devront être déposées soigneusement, de façon à conserver leur intégrité (ouvrant et dormant). Celles-ci seront envoyées en plateforme de démantèlement hors chantier spécialisée dans le démantèlement des menuiseries (agréé PMCB), de l'aluminium, du verre et qui envoie le verre dans la filière verre plat, l'aluminium dans la filière métaux.

Localisation :

Menuiseries extérieures remplacées.

3.1.3 - Dépose/repose des fenêtres

Il sera prévu la dépose/repose des menuiseries extérieures conservées afin de permettre le remplacement complet des trumeaux. La prestation comprendra donc :

- Dépose complète et soignée des menuiseries extérieures, compris fixations, habillages, accessoires et tout autres éléments liés à la menuiserie afin de permettre la repose
- Il sera prévu également la dépose de tous les ébrasements existants par tous moyens appropriés
- Y compris la dépose de tous les éléments posés par les occupants et gênants les travaux
- Le décèlement des éléments ancrés dans la maçonnerie et le nettoyage et grattage des parties saillantes pour adaptation de la nouvelle menuiserie.
- Protection des ouvrages environnants et mise hors d'eau lors de la période de remplacement
- La reprise de l'ensemble des tableaux, linteaux et appuis seront à faire suivant nécessité.
- La repose soignée des menuiseries déposées après remplacement des meneaux et réalisation des nouvelles ossatures de pose
- Compris conservation de tous les accessoires existants
- Toutes sujétions de parfait achèvement

Localisation :

Menuiseries extérieures conservées suivant plan de repérage de l'architecte.

3.1.4 - Dépose des brise-soleil orientables

Dans le cadre des présents travaux d'amélioration de performance énergétique, la dépose des brise-soleil orientables (BSO) sera nécessaire.

La prestation comprendra :

- Dépose complète et soignée des BSO, compris fixations, capotages, câbles de guidage, accessoires et tout autres éléments liés au BSO
- Le décèlement des éléments ancrés dans la maçonnerie et le nettoyage et grattage des parties saillantes pour adaptation à la nouvelle façade.
- Reprise au mortier de réparation des maçonneries impactées par la dépose.
- La reprise des points d'attache suivant nécessité.
- Toutes sujétions de parfait achèvement

Localisation :

Brise soleil de toutes les façades

3.1.5 - Dépose des volets roulants

Dans le cadre des présents travaux d'amélioration de performance énergétique, la dépose des volets roulants sera nécessaire.

La prestation comprendra :

- Dépose complète et soignée des VR, compris fixations, coffres, coulisses, accessoires et tout autres éléments liés
- Le décèlement des éléments ancrés dans la maçonnerie et le nettoyage et grattage des parties saillantes pour adaptation à la nouvelle façade.
- La reprise des points d'attache suivant nécessité.
- Toutes sujétions de parfait achèvement

Localisation :

Volets roulants en façade arrière

3.1.6 - Dépose des murs rideaux

Dans le cadre des présents travaux d'amélioration de performance énergétique, le remplacement des murs rideaux sera nécessaire.

La prestation comprendra :

- Dépose complète et soignée des murs rideaux, compris baies fixes, ouvrants, ossature, fixations, capotages, habillages, accessoires et tout autres éléments liés aux murs rideaux
- Il sera prévu également la dépose de tous les ébrasements existants par tous moyens appropriés pour permettre la mise en œuvre des futures menuiseries
- Le décèlement des éléments ancrés dans la maçonnerie et le nettoyage et grattage des parties saillantes pour adaptation de la nouvelle menuiserie.
- Reprise au mortier de réparation des maçonneries impactées par la dépose.
- Protection des ouvrages environnants et mise hors d'eau lors de la période de remplacement
- La reprise de l'ensemble des tableaux, linteaux et appuis seront à faire suivant nécessité.
- Toutes sujétions de parfait achèvement

Nota : La pose prévue est neuve, la dépose sera donc complète.

Dans la mesure du possible, l'entreprise devra favoriser le recyclage par démantèlement tel que décrit dans l'article de dépose des fenêtres.

Localisation :

Mur rideau de l'entrée en façade Ouest

3.1.7 - Dépose des grilles de défense

Il sera prévu la dépose/repose des grilles de défense sur les menuiseries le long de la rampe de la façade Est.
La prestation comprendra :

- Dépose complète et soignée des grilles, compris fixations
- Le décèlement des éléments ancrés dans la maçonnerie et le nettoyage et grattage des parties saillantes.
- Reprise au mortier de réparation des maçonneries impactées par la dépose.
- Protection des ouvrages environnants
- La reprise des points d'attache suivant nécessité.
- La modification, prolongation, adaptation et remise en peinture des grilles
- La mise en œuvre des grilles par fixation adaptée
- Toutes sujétions de parfait achèvement

Localisation :

Grille de défense le long de la rampe de la façade Est

3.1.8 - Nettoyage et révision des éléments conservés

Il sera prévu le nettoyage et la révision du brise soleil fixe conservé. La prestation comprendra :

- Le nettoyage manuel du brise-soleil fixe
- La révision des fixations et lames du Brise-soleil
- Le remplacement éventuel des éléments dégradés.

Localisation :

Brise-soleil fixe à RdC

3.1.9 - Dépose / Repose des capotages de ventilo-convecteur

L'entreprise devra la dépose/repose des capotages de ventilo-convecteur pour permettre le passage de réseaux et le remplacement des menuiseries extérieures.

La prestation comprendra :

- La dépose des capotages
- Le stockage sur place
- La repose des capotages après le passage des réseaux et le remplacement des menuiseries
- La modification par profilé métallique de jonction afin de s'adapter parfaitement aux nouvelles menuiseries extérieures

Nota : L'entreprise se coordonnera avec les entreprises des lots Menuiseries extérieures, Electricité et Chauffage suivre leur avancée.

Localisation :

Capotage des ventilo-convecteurs en allège des menuiseries

3.1.10 - Dépose/Repose des stores intérieurs

Il sera prévu la repose des stores intérieurs conservés. La prestation comprendra :

- La dépose des stores
- La reprise des supports en cas de dégradation
- La reprise des fixations en cas de dégradation ou de non réutilisation
- Le stockage pendant la durée des travaux
- La repose des stores

Localisation :

Ensemble des stores intérieurs existants - Voir plan de repérage des stores en annexe.

3.2 - Travaux de mise en œuvre

3.2.1 - Remplacement des fenêtres

Certains diagnostics amiante montre la présence d'amiante dans les colles de faïence des sanitaires, de manière ponctuelle.

Au droit de ces zones, la prestation sera à réaliser en SS4.

Il sera prévu la mise en œuvre de menuiserie extérieure ALU permettant de respecter les exigences thermiques et acoustiques du projet.

Les châssis seront mis en œuvre en lieu et place des menuiseries actuelles.

- L'entreprise devra la fourniture et la pose de menuiseries en aluminium fixes ou ouvrants,
- Dormants et ouvrants en profilés aluminium à rupture de ponts thermiques.
- Affaiblissement acoustique : Rw + Ctr = 30 dB minimum
- Remplissage par vitrage SP15
- Vitrage isolant feuilleté extérieur de type STADIP 44.2 anti-effraction ou techniquement équivalent
- Vitrage translucide sur escaliers
- Pose neuve des menuiseries,
- Composition des ouvrants selon façades architecte, avec jet d'eau sur la traverse basse,
- Les pattes de fixation, l'ensemble des joints d'étanchéité nécessaires,
- Caractéristiques des menuiseries :
- Coefficient Uw ≤ 1,30 W/m².K et Sw ≥ 1,5
- Classement AEV minimal : A2 – E4 – VA2,
- Ferrage et accessoires,

 Finition thermolaquée, teinte RAL au choix du maître d'œuvre,

 Vitrophanie à hauteur réglementaire, dessins au choix de l'architecte pour les menuiseries tout hauteur du RdC.
- Compris baie pompier obligatoire suivant repérage architecte

Certaines parties des menuiseries seront remplies avec un panneau de type EMALIT RAL 6012 ou techniquement équivalent, caractéristiques :

- Teinte suivant plan de détail menuiserie
- Conductivité thermique : U = 1,5 W/m².K
- Parties en EMALIT selon nomenclature de l'architecte

Il sera prévu une numérotation des menuiseries qui sera matérialisée par une plaque gravée, collée sur chacune des menuiseries. L'entreprise prévoira l'envoi d'un plan avec la numérotation prévue en phase de préparation afin d'obtenir la validation de la part de la Maîtrise d'ouvrage.

Les vitrages des menuiseries et murs-rideaux situés dans les zones accessibles aux usagers devront être constitués de vitrages de sécurité conformes aux prescriptions du FD DTU 39 P5 et classés 2B2 minimum selon NF EN 12600 pour les vitrages feuilletés. Pour les doubles vitrages, les composants exposés aux risques de heurt devront respecter les exigences de sécurité applicables.

- Fenêtres courantes en façade : Double vitrage STADIP avec composant feuilleté de sécurité 44.2, classement 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Mur-rideau de l'entrée, boulevard Joffre : Double vitrage STADIP avec vitrages feuilletés de sécurité sur les deux faces, classés 2B2 minimum selon NF EN 12600.

- Portes automatiques de l'entrée : Verre feuilleté de sécurité 12,8 mm, classement 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Portes cliniques dentaires : Verre feuilleté de sécurité 12,8 mm, classement 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Mur-rideau périphérique au RDC : Double vitrage STADIP avec vitrages feuilletés de sécurité sur les deux faces, classés 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Vitrage Émalit : Pour les remplissages opaques de type Émalit, l'entreprise fournira les fiches techniques, procès-verbaux, rapports d'essais ou Avis Technique justifiant leur résistance aux chocs pour la configuration effectivement mise en œuvre. L'ensemble des justificatifs sera soumis au visa du bureau de contrôle avant mise en œuvre.

Nota : Les accès pompiers devront être assuré sur le pignon donnant sur la rue Thiébaut et sur la façade principale boulevard Joffre, il sera donc prévu un ouvrant pompier par étage avec crémone pompier, repérage réglementaire, clinche pompier et décondamnation extérieure des occultations.

Localisation :

Toutes les baies, selon plans de l'architecte (hors murs rideau)

3.2.2 - Remplacement des brise-soleil orientables

L'entreprise devra la mise en oeuvre de brise soleil, la prestation comprendra :

- La fourniture de brise-soleil orientables à lames aluminium.
- La pose en façade, en applique, selon plans architecte.
- La motorisation électrique intégrée, commande individuelle et centralisée.
- Les capotages pour intégration du moteur et guides de descente en aluminium thermolaqué.

Caractéristiques techniques minimales

Lames :

- Matériau : Aluminium thermolaqué.
- Largeur : 80 mm.
- Rotation : 0° à 90°.
- Finition : Teinte RAL au choix de l'architecte.

Coulisses et guidage

- Coulisses en aluminium extrudé.
- Système anti-bruit et anti-vibration.
- Guidage latéral renforcé.

Motorisation

- Moteur tubulaire.
- Alimentation sur l'alimentation laissée en attente par le lot électricité
- Protection thermique intégrée.
- Commande : Gestion centralisée par la GTB.

Coffre

- Coffre aluminium.
- Intégration selon détails de l'architecte

Performances attendues

- Protection solaire : En position fermée, ces protections présentent un facteur de transmission de l'énergie solaire totale (Gt) inférieur à 0,10.
- Acoustique : Fonctionnement silencieux.
- Résistance au vent : Conforme à la classe définie par l'étude (EN 13659).
- Durabilité : Matériaux résistants à la corrosion et aux UV.

- Garantie moteur : minimum 5 ans

Localisation :

En façades principales (hors sanitaires, hors circulations, hors pignons)

3.2.3 - Remplacement du mur rideau - Entrée

L'entreprise doit la pose d'un mur rideau conforme au DTU 33.1. La prestation inclut les portes, ainsi que les châssis fixes, les impostes vitrées, les fixations, habillages, accessoires et autres éléments liés à la menuiserie. La prestation comprend notamment :

- La fourniture et la pose d'une ossature en profilés d'aluminium garantissant la tenue structurelle de l'ouvrage
- Ossature métallique permettant une pose en vitrage incliné
- La fourniture et la pose d'ensembles vitrés sur profilés en aluminium thermolaqué avec garantie anticorrosion de 5 ans minimum, teinte RAL au choix du maître d'œuvre, comprenant :
- Double vitrage avec vitrage STADIP aux deux faces. Un marquage à hauteur de vue sera prévu sur les portes pour repérage des ouvrants vitrage décoratif de type "flûte" selon détail architecte.
- Vitrophanie sur l'ensemble des baies, toute hauteur, le motif est au choix de l'architecte.
- Classement AEV : minimum A2-E4-VA2
- Ud ≤ 1,5 W/m².K

La fourniture et la pose des fixations et accessoires :

- Portes coulissantes automatiques et portes battantes
- Coordination avec le lot électricité pour le contrôle d'accès
- Joint d'étanchéité silicone sur fond de joint sur 3 côtés. Habillages intérieurs sur rives isolants par cornière aluminium laqué formant ébrasement et chant plat sur les 3 faces des baies
- Ensemble des éléments métalliques de finition nécessaires, compris toutes isolation
- Compris profilé métallique de finition en périphérie et pour venir masquer les poteaux principaux suivant plan architecte

Caractéristiques des portes automatiques coulissantes :

- Vantaux en verre feuilleté clair, d'épaisseur 12,8mm, constitués de plinthes et profilés d'étanchéité verticaux, collés sur chants, formant un encadrement en aluminium anodisé, avec parties fixes latérales et impostes visibles.
- Opérateur grand trafic par commande électronique compacte avec logique à double microprocesseur, auto contrôle des fonctions et auto-diagnostic des défauts, commandant une motorisation à courant continu.
- Rail de roulement en aluminium anodisé monté sur joint néoprène d'isolation phonique.
- Bandeau porteur par profilé en aluminium extrudé laqué avec capot intérieur galbé, facilement démontable pour permettre la maintenance ultérieure.
- Commande type auto-régulée permettant vitesses de fermeture et d'ouverture réglables, réouverture en cas de blocage des vantaux, verrouillage électromagnétique pour la nuit, sélecteur de fonction situé en sous face du coffre, 4 positions (arrêt, automatique, semi-automatique, ouverture maintenue).
- Asservissement au système de contrôle d'accès prévus au lot électricité.
- Raccordement électrique à la charge du présent lot depuis l'attente du lot électricité (coordination à prévoir avec ce lot).
- Détection par radars hyper fréquence.
- Fonctionnement de nuit possible sur boîtier à clef.
- Ouverture par bouton de décondamnation depuis l'intérieur

- Sécurité dans le passage par cellule photo électriques, réouverture automatique en cas d'obstacle, ouverture automatique par batterie cadmium nickel en cas de coupure de courant, asservissement à la détection incendie et un bouton coup de poing d'ouverture ou de fermeture d'urgence.
- Boîtier vert d'ouverture de porte à côté de la porte automatique du SAS.
- Seuil de rive par profil en aluminium (rend celle-ci étanche à l'eau), d'épaisseur minimale respectant les limites de passage pour accessibilité handicapé.
- Réalisation d'une commande déportée de décondamnation intérieure ainsi qu'une décondamnation de l'accueil (ensemble temporisé).
- Largeur de passage suivant indications des plans.
- Coloris au choix de l'architecte, dans la gamme du fabricant.

Nota : tous les remplissages de menuiseries permettent d'assurer la tenue aux chocs conformément aux DTU en vigueur.

Les vitrages des menuiseries et murs-rideaux situés dans les zones accessibles aux usagers devront être constitués de vitrages de sécurité conformes aux prescriptions du FD DTU 39 P5 et classés 2B2 minimum selon NF EN 12600 pour les vitrages feuilletés. Pour les doubles vitrages, les composants exposés aux risques de heurt devront respecter les exigences de sécurité applicables.

- Fenêtres courantes en façade : Double vitrage STADIP avec composant feuilleté de sécurité 44.2, classement 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Mur-rideau de l'entrée, boulevard Joffre : Double vitrage STADIP avec vitrages feuilletés de sécurité sur les deux faces, classés 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Portes automatiques de l'entrée : Verre feuilleté de sécurité 12,8 mm, classement 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Portes cliniques dentaires : Verre feuilleté de sécurité 12,8 mm, classement 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Mur-rideau périphérique au RDC : Double vitrage STADIP avec vitrages feuilletés de sécurité sur les deux faces, classés 2B2 minimum selon NF EN 12600.
- Vitrage Émalit : Pour les remplissages opaques de type Émalit, l'entreprise fournira les fiches techniques, procès-verbaux, rapports d'essais ou Avis Technique justifiant leur résistance aux chocs pour la configuration effectivement mise en œuvre. L'ensemble des justificatifs sera soumis au visa du bureau de contrôle avant mise en œuvre.

Localisation :

Mur rideau sur le boulevard Joffre.

3.2.3.1 - Dépose/repose du sas intérieur

Afin de permettre le remplacement du mur rideau existant, il sera prévu une dépose et adaptation nécessaire avant repose.

L'entreprise devra prévoir toute adaptation nécessaire afin de permettre le remplacement du mur rideau existant et toutes les adaptations nécessaires pour permettre une conservation du SAS existant.

Localisation :

Sas intérieur

3.2.3.2 - Plus-value pour vitrage flûte

Certains vitrages seront réalisées en vitrages "flûte" incliné selon les plans architecte.

Le vitrage sera donc constitué d'un vitrage de type ESTRIADO OU VISIOSUN 4mm de chez SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent.

L'ossature sera adapté à la pose inclinée

Tous les profilés métalliques devront être présents afin d'assurer les liaisons et parfaite finition.

Le verre ne devra pas dégrader les performances thermiques ou acoustiques des menuiseries.

Localisation :

Pour mur rideau de l'entrée

3.2.3.3 - Casquette

Une casquette sera réalisée devant le mur rideau d'entrée. Celle-ci comprendra :

- Calculs structurels à la charge de l'entreprise concernant la structure de la casquette et ses fixations
- Structure poteaux poutre en tube métallique section selon calculs de l'entreprise, compris fixation dalle RDC avec toutes adaptations nécessaires et toutes finition nécessaire
- Liaison avec mur rideau de l'entrée
- Couverture en vitrage flûte identique au mur rideau
- Façon de chéneau en bac acier avec évacuation de l'eau par pissette latérale
- Tous profilés de finition
- Finition des éléments métallique par thermolaquage, teinte RAL au choix de l'architecte.

Localisation :

Casquette de l'entrée

3.2.4 - Portes coulissantes et battantes - clinique dentaire et entrée agent

Il sera prévu le remplacement des portes coulissantes de la clinique dentaire. La prestation comprendra :

- La dépose des portes existantes
- La fourniture et pose de nouvelles portes

Caractéristiques de portes :

- Vantaux en verre feuilleté clair, d'épaisseur 12,8mm, constitués de plinthes et profilés d'étanchéité verticaux, collés sur chants, formant un encadrement en aluminium anodisé, avec parties fixes latérales et impostes visibles.
- Opérateur grand trafic par commande électronique compacte avec logique à double microprocesseur, auto contrôle des fonctions et auto-diagnostic des défauts, commandant une motorisation à courant continu.
- Rail de roulement en aluminium anodisé monté sur joint néoprène d'isolation phonique.
- Bandeau porteur par profilé en aluminium extrudé laqué avec capot intérieur galbé, facilement démontable pour permettre la maintenance ultérieure.
- Commande type autorégulée permettant vitesses de fermeture et d'ouverture réglables, réouverture en cas de blocage des vantaux, verrouillage électromagnétique pour la nuit, sélecteur de fonction situé en sous face du coffre, 4 positions (arrêt, automatique, semi-automatique, ouverture maintenue).
- Asservissement au système de contrôle d'accès prévus au lot électricité.
- Raccordement électrique à la charge du présent lot depuis l'attente du lot électricité (coordination à prévoir avec ce lot).
- Détection par radars hyper fréquence.
- Fonctionnement de nuit possible sur boitier à clef.
- Ouverture par bouton de décondamnation depuis l'intérieur

- Sécurité dans le passage par cellule photo électriques, réouverture automatique en cas d'obstacle, ouverture automatique par batterie cadmium nickel en cas de coupure de courant, asservissement à la détection incendie et un bouton coup de poing d'ouverture ou de fermeture d'urgence.
- Boîtier vert d'ouverture de porte à côté de la porte automatique du SAS.
- Seuil de rive par profil en aluminium (rend celle-ci étanche à l'eau), d'épaisseur minimale respectant les limites de passage pour accessibilité handicapé.
- Réalisation d'une commande déportée de décondamnation intérieure ainsi qu'une décondamnation de l'accueil (ensemble temporisé).
- Largeur de passage suivant indications des plans.
- Coloris au choix de l'architecte, dans la gamme du fabricant.

Localisation :

A l'entrée de la clinique dentaire et entrée agent (2 unités – 1 coulissante, l'autre battante)

3.2.5 - Remplacement du mur rideau - RdC

L'entreprise doit la pose d'un mur rideau. La prestation inclut les châssis fixes, ouvrants, les impostes vitrées, les fixations, habillages, accessoires et autres éléments liés à la menuiserie. La prestation comprend notamment :

- La fourniture et la pose d'une ossature en profilés d'aluminium garantissant la tenue structurelle de l'ouvrage
- La fourniture et la pose d'ensembles vitrés sur profilés en aluminium d'épaisseur thermolaqué avec garantie anticorrosion de 5 ans minimum, teinte RAL au choix du maître d'œuvre, comprenant :
- Double vitrage avec vitrage STADIP aux deux faces.
- Vitrophanie sur l'ensemble des baies, hauteurs réglementaires, le motif est au choix de l'architecte.
- Classement AEV : minimum A2-E4-VA2
- Ud ≤ 1,5 W/m².K

La fourniture et la pose des fixations et accessoires :

- Joint d'étanchéité silicone sur fond de joint sur 3 côtés. Habillages intérieurs sur rives isolants par cornière aluminium laqué formant ébrasement et chant plat sur les 3 faces des baies
- Tous ouvrages et accessoires pour un parfait achèvement.

Localisation :

Murs rideau au RdC

3.2.6 - Lisse de garde-corps en coursive

Il sera prévu la mise en place d'une lisse métallique en complément de l'acrotère des coursives. la prestation comprendra :

- Tube métallique, formant main-courante
- Lisse intermédiaire si nécessaire (hauteur > 18cm)
- Plat métallique, formant potelets
- Attache à l'anglaise par sabots sur l'acrotère, compris chevilles adaptées au support
- Visserie en inox
- Finition thermolaquée, teinte au choix de l'architecte.
- Toute sujétion de parfait achèvement

Localisation :

Coursives

3.2.7 - Boite aux lettres

Il sera prévu la mise en oeuvre d'une boîte aux lettres intégrée dans le mur rideau de l'entrée, la prestation comprendra :

- La réalisation d'une fente horizontale dans le parement extérieur
- La mise en oeuvre d'une boîte métallique intérieure avec porte toute hauteur, compris fixations dans le mur rideau
- Mise en place d'une serrure sur canon avec fourniture de 3 clefs à la maîtrise d'ouvrage
- Dimensions et disposition selon détails de l'architecte.
- Teinte RAL au choix de l'architecte
- Toutes sujétions de parfait achèvement

Localisation :

Mur rideau de l'entrée

3.3 - Compte prorata

Cf. CCTC.

L'entreprise du lot 01 Installation de chantier - Façade doit les installations communes de chantier et la gestion du compte prorata.

• **Assiette** : Les dépenses communes sont réparties entre toutes les entreprises au prorata du montant de leur marché initial, hors taxes (HT), réajustements et avenants inclus.

• **Provisions** : Les appels de fonds provisionnels seront prélevés à hauteur de 1% sur chaque situation de travaux mensuelle.

• **Solde** : Le compte définitif sera arrêté en fin de chantier après réception des travaux, entraînant un remboursement ou un appel de solde complémentaire

3.4 - Documents d'Exécution / Réception

3.4.1 - Opération préalable à la réception

Selon CCTC.

3.4.2 - DOE - DIUO

Selon CCTC.

3.4.3 - Délai de reprise

Selon CCTC.

3.4.4 - Réception des ouvrages

Selon CCTC.